

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le
25 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS

SÉANCE DU 18 JUIN 2024

Date de la convocation	en exercice	présents	qui ont pris part à la délibération
11 juin 2024	15	8	10

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

Présents : Jean-Pierre ARNOUX, Franck CHAPIER, Karine PIGEON CHAPIER, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

Absents excusés : Patricia ANDRE, Alexandre CABO, Sandrine COURTIN ayant donné procuration à Bénédicte GAUTIER, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER, Michaël GUILLARD, Mickaël CABO, Didier CHERRUAU

Secrétaire de séance : Bénédicte GAUTIER

DÉLIBÉRATION
2024 - 023

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
TRAVAUX MAIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut régulariser une écriture d'investissement.

Le Maire propose au Conseil Municipal la DM suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) Constructions	968.40		
2313 (23) - 2022002 constructions	- 968.40		
Total	0.00	Total Recettes	

Pour extrait certifié conforme,
Mulsans, le 20/06/2024
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX



Pour extrait certifié conforme,
Mulsans, le 20/06/2024
Le secrétaire de séance, Bénédicte GAUTIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :
25 JUIN 2024

SÉANCE DU 18 JUIN 2024

Date de la convocation	en exercice	présents	qui ont pris part à la délibération
11 juin 2024	15	8	10

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

Présents : Jean-Pierre ARNOUX, Franck CHAPIER, Karine PIGEON CHAPIER, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

Absents excusés : Patricia ANDRE, Alexandre CABO, Sandrine COURTIN ayant donné procuration à Bénédicte GAUTIER, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER, Michaël GUILLARD, Mickaël CABO, Didier CHERRUAU

Secrétaire de séance : Bénédicte GAUTIER

DÉLIBÉRATION
2024 - 024

DÉCISION MODIFICATIVE N°2
PANNEAUX DE SIGNALISATION

Le Maire propose au Conseil Municipal la DM suivante pour permettre de régler la facture des nouveaux panneaux de signalisation :

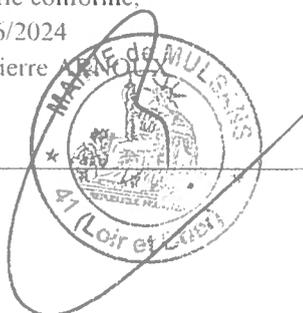
INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2152 (21) Installations voirie	1 807.00	021 (021) virement section de fonctionnement	1 807.00
	1 807.00		1 807.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) Virement à la section d'investissement	1 807.00		
615221 (011) Bâtiments publics	-1 807.00		
	0.00		0.00
Total dépenses	1 807.00	Total recettes	1 807.00

Pour extrait certifié conforme,
Mulsans, le 20/06/2024
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX



Pour extrait certifié conforme,
Mulsans, le 20/06/2024
Le secrétaire de séance, Bénédicte GAUTIER